



Cher-e -s collègues ,

Comme vous le savez sans doute, la section ST2S se trouve dans la ligne de mire des rectorats de la région parisienne.

Les premiers groupes de travail présentant les cartes de formations sanitaires et sociales dans les académies d'Île de France annoncent des fermetures de divisions ST2S : 14 divisions à Créteil , 11 à Versailles.

L'argument des rectorats : la fin du vivier d'élèves BEP arrivant en 1ST2S.

Nous perdons effectivement des élèves avec la mise en place du bac pro ASSP mais les réformes ont sacrifié aussi cette série avec un enseignement d'exploration illisible pour les élèves et une orientation mal menée.

Faut-il rappeler que la série ST2S a toute sa pertinence au regard de l'évolution de l'emploi dans le domaine sanitaire et social aux niveaux II et III (infirmières, travailleurs sociaux) qui prévoit dans les années à venir un besoin de plus de 25000 emplois rien qu'en IDF ? Faut-il souligner que le bac pro offre des débouchés aux niveaux V et IV (aide soignant, auxiliaire de puériculture) différents du bac ST2 ?

Concernant les collègues victimes de carte scolaire, les rectorats proposent maintenant officiellement une affectation des professeurs de STMS en PLP (SMS), notamment dans l'académie de Créteil. Cette procédure de reconversion est nulle et non avenue. Il n'y a aucune obligation pour les professeurs de l'accepter. L'inspection Générale a reçu le SNES le 15 novembre et a signalé son désaccord avec ce type de procédure.

Le Snes présent dans toutes les instances représentatives et auprès des collègues se mobilise depuis décembre pour dénoncer cette situation : groupes de travail, Comité technique paritaire, demande d'audience auprès des Recteurs et de l'Inspection Générale avec les trois IPR Paris Créteil Versailles. Des établissements se mobilisent à Torcy, à Bondy¹ et obtiennent des résultats.

Le Snes revendique :

- le **maintien des sections ST2S et des postes** en rétablissant la passerelle de la voie professionnelle à la voie technologique pour permettre aux élèves qui le souhaitent de poursuivre au delà du bac.
- une gestion des personnels concertée et cadrée nationalement : **il faut cesser les bricolages académie par académie de « pseudo-reconversion » remettant en cause la qualification professionnelle. Les personnels ne doivent pas faire les frais du manque d'anticipation de l'Administration.**
- une réflexion d'ensemble de l'Education nationale **sur la filière sanitaire et sociale : place du bac pro et du bac ST2S.**
- la remise en cause de la réforme du lycée : **retour à une option de 3 heures en seconde et à des dédoublements cadrés nationalement en Première et Terminale.**

Nous vous proposons de venir en discuter et envisager ensemble des actions spécifiques :

**Le Mercredi 6 février à 14h30
au siège du Snes, 46, avenue d'IVRY Paris 13e
M° Porte d'Ivry ou Olympiades (Salle 1 - 2e étage)**

Ce sera aussi l'occasion de préparer l'audience à l'IG du lendemain où nous aborderons aussi les nouvelles modalités d'évaluation du Bac 2014.

Nous comptons sur votre présence, seule l'action collective peut nous permettre de faire entendre raison à notre administration.

enseignements.technologiques@snes.edu

¹ Les collègues ont obtenu le maintien des deux classes de Première